

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Céline DANIAUD, Françoise DURAND, Séverine FEYZEAU, Émilie MORINAUD, Gaëlle POMME-CASSIEROU et Danièle PUBERT,
MM. Alain DESTREGUIL, Olivier DOUHAUD, Jean-Luc MARCHAIS, Thomas ODABACHIAN, Régis PLANET et Yann POUVREAU

Excusée ayant donné pouvoir : Mme Claire GAUBERT à Mme Françoise DURAND, M. Didier FÉNÉANT à M. Alain DESTREGUIL

Absent en début de séance : M. Philippe FRERY

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 12 en début de séance, 13 en cours de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Vote du Compte Financier Unique de la commune pour l'année 2025,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026,
- Détermination des subventions aux associations à inscrire au budget 2026,
- Acquisition de la parcelle AK 280 pour mise en place d'une citerne incendie,
- Intégration dans le domaine communal de la parcelle AC 495 suite à procédure d'abandon,
- Détermination du tarif d'un bail de fermage,
- Désignation des délégués et représentants dans les différentes structures intercommunales,
- Création des commissions communales et désignation des membres,
- Création des commissions communales ouvertes et désignation des membres,
- Élection des membres de la commission d'appel d'offres,
- Élection des membres de la commission de délégation de service public,
- Proposition de membres pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs,
- Création d'un emploi permanent d'agent de nettoyage des locaux communaux,
- Création d'un emploi permanent d'agent polyvalent des services techniques,
- Questions diverses,
- Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h00.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Alain DESTREGUIL est nommé secrétaire de séance.

1 - Vote du Compte Financier Unique de la commune pour l'année 2025

Monsieur le maire présente le compte financier unique établi en collaboration avec le comptable du Trésor.

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 1 160 247,25 €
Réalisé : 684 813,60 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Recettes Prévu : 1 160 247,25 €
Réalisé : 913 434,84 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de la section de Fonctionnement

Résultat reporté de 2024 286 602,25 €
Résultat de l'exercice 2025 228 621,24 €
Résultat de clôture de 2025 515 223,49 €

Investissement

Dépenses Prévu : 615 088,06 €
Réalisé : 316 531,86 €
Reste à réaliser : 25 426,91 €

Recettes Prévu : 615 088,06 €
Réalisé : 177 512,10 €
Reste à réaliser : 4 290,77 €

Résultat de la section d'Investissement

Résultat reporté de 2024 - 133 905,98 €
Résultat de l'exercice 2025 - 139 019,76 €
Résultat de clôture de 2025 - 272 925,74 €

Monsieur le maire ne pouvant prendre part au vote, il quitte la séance et Monsieur PLANET Régis, doyen d'âge, est nommé Président de séance. Le Conseil approuve le compte financier unique de la commune pour l'année 2025 à l'unanimité.

Ont voté pour : 13	Abstention : 1	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

M. FRERY arrive en cours de séance.

2 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026

Monsieur le maire présente au Conseil municipal une estimation des taxes locales pour l'année 2026.

Il explique que l'augmentation naturelle des bases diminue depuis plusieurs années. Sans augmentation des taux en 2026, la recette n'augmentera que d'environ 4 000 €. Une augmentation de 0,5 % permettrait une augmentation des recettes d'environ 7000 €.

Les conseillers municipaux échangent sur une éventuelle évolution des taux, envisagée entre 0,5 % et 2,5 %. Les discussions mettent en avant la nécessité de trouver un équilibre entre la prise en compte du contexte économique, qui pèse sur les finances des administrés, et les contraintes budgétaires auxquelles la commune est confrontée.

En effet, les recettes de la commune sont en diminution, notamment en raison de la baisse significative des subventions, tandis que les dépenses évoluent à la hausse, sous l'effet de l'augmentation des coûts de personnel, des matières premières et des services.

Dans ce contexte, l'ajustement des taux est évoqué comme un levier possible pour tenir compte de l'inflation, préserver l'équilibre financier de la commune et accompagner les projets de rénovation à venir, notamment celui de l'église.

Les membres du Conseil s'accorde sur une augmentation du taux de 1 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de faire évoluer le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation proportionnellement.

Le Conseil municipal vote les taux suivants à l'unanimité :

47,50 %	pour la taxe foncière sur les propriétés bâties	(+ 1 %)
44,07 %	pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties	(+ 0,93 %)
12,35 %	pour la taxe d'habitation	(+ 0,26 %)

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

3 - Détermination des subventions aux associations à inscrire au budget 2026

Monsieur le maire présente au conseil les demandes de subvention reçues et rappelle les subventions versées en 2024 et 2025.

Il explique avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle l'ACCA et de l'amicale des chasseurs pour financer l'installation de 5 miradors et l'achat de 5 pancartes (pour un montant de 447 €) pour des raisons de sécurité.

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Les Restos du Cœur	400,00 €
Secours Catholique	200,00 €
ONACVG	70,00 €
ADMS (3 élèves)	285,00 €
A.P.E Bussac-St Vaize	500,00 €
Collège Agrippa d'Aubigné	400,00 €
MFR de Cravans (2 élèves)	150,00 €
MFR de Chevanceaux (1 élève)	75,00 €
APF France handicap	100,00 €
L'amicale des chasseurs	225,00 €
L'abeille saintongeaise	880,00 € (pour la destruction des 11 nids de frelons asiatiques en 2025)
TOTAL :	3285,00 €

Cette somme sera inscrite à l'article C/6574 du budget primitif 2026.

Conformément à la loi, Madame Emilie MORINAUD, membre de l'APE, M. Régis PLANET, membre de l'ACCA et Mme DANIAUD, membre de l'amicale des chasseurs, ne prennent pas part au vote.

Ont voté pour : 12 Abstention : 3 Ont voté contre : 0

4 - Acquisition de la parcelle AK 280 pour mise en place d'une citerne incendie

Monsieur le maire explique la nécessité d'installer une citerne incendie à mi-chemin des villages de la Closnerie et des Judets qui ne sont actuellement pas défendus contre les incendies.

L'emplacement choisi est constitué de 2 parcelles : AK 280 d'une superficie de 110 m² et AK 281 d'une superficie de 122 m².

Une convention va être signée avec le propriétaire de la parcelle AK 281 pour mise à disposition de la parcelle ; et le propriétaire de la parcelle AK 280 accepte de la céder à la commune au prix de 1€ le m².

Monsieur le maire propose au conseil d'engager les démarches pour l'acquisition de la parcelle AK 280 pour un montant de 110 € auquel s'ajouteront les frais de notaire.

Le Conseil approuve la proposition et autorise le maire à effectuer les démarches en ce sens.

Ont voté pour : 15 Abstention : 0 Ont voté contre : 0

5 - Intégration dans le domaine communal de la parcelle AC 495 suite à procédure d'abandon

Monsieur le maire explique au conseil que la commune devait se porter acquéreur de la parcelle AC 495 pour faire la liaison entre le lotissement des Grands Champs et le centre bourg. Mais le propriétaire, Monsieur ROUQUETTE, a souhaité l'abandonner au bénéfice de la commune.

Monsieur le maire propose donc au conseil d'accepter cet abandon de parcelle au titre de l'article 1404 du code général des impôts et de laisser ladite parcelle dans le domaine privé communal en attendant l'avancement du projet d'aménagement du centre bourg.

Le Conseil Municipal accepte la procédure d'abandon de la parcelle AC 495.

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

6 - Détermination du tarif d'un bail de fermage

Monsieur le maire présente un bail de fermage en régularisation pour la parcelle AK 503, chemin du Grand Fief exploité par la EARL DES ABLAINS. Il propose de fixer le tarif de location annuel à 104,51 € par hectare, soit pour une parcelle de 47,15 ares : 49,28 €

Le loyer sera révisé annuellement en fonction de la variation de l'indice national de fermage.

Monsieur le maire demande à Madame DANIAUD, dirigeante de l'EARL, de ne pas prendre part au vote. Le conseil approuve la proposition.

Ont voté pour : 14	Abstention : 1	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

7 - Désignation des délégués et représentants dans les différentes structures intercommunales

Monsieur le maire propose de définir les différents représentants dans les structures intercommunales. Pour les syndicats intercommunaux et syndicats mixtes, l'élection des délégués a lieu au scrutin secret uninominal.

Toutefois, la loi 3DS permet de déroger au principe si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil ne souhaite pas procéder au vote à bulletin secret.

Le conseil désigne comme délégué auprès des instances suivantes :

- Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER17) : M. Philippe FRERY
- Syndicat Départemental de la Voirie (SDV17) : M. Alain DESTREGUIL
- Syndicat informatique SOLURIS : Titulaire : Mme Françoise DURAND,
1ère suppléante : Mme Claire GAUBERT, 2ème suppléant : M. Olivier DOUHAUD,
- Syndicat Intercommunal d'Étude des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SIEMLF17) : Titulaire : Mme Céline DANIAUD, suppléant : M. Alain DESTREGUIL,
- Syndicat du Pays de Saintonge Romane :
Titulaire : M. Alain DESTREGUIL, suppléant : M. Jean-Luc MARCHAIS,
- FREDON 17 : M. Oliver DOUHAUD
- Syndicat des eaux : Titulaire : M. Olivier DOUHAUD, suppléant : M. Jean-Luc MARCHAIS
- SYMBA : Titulaire : M. Olivier DOUHAUD, suppléante Mme Gaëlle POMMÉ-CASSIEROU

8 - Création des commissions communales et désignation des membres

Conformément à l'article L. 2121-21 et L. 2121-22 du code général des collectivités (CGCT), le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal. Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le responsable de celles-ci.

Le Conseil municipal adopte la liste des commissions communales suivantes et les membres qui y siègent.

- Commission Bâtiments, travaux et matériel

Responsable : M. Alain DESTREGUIL,

Membres : M. Régis PLANET, M. Philippe FRERY, Mme Emilie MORINAUD, M. Thomas ODABACHIAN, Mme Danièle PUBERT, M. Yann POUVREAU,

- Commission Voirie

Responsable : M. Alain DESTREGUIL,

Membres : M. Régis PLANET, Mme Céline DANIAUD, Mme Emilie MORINAUD, M. Yann POUVREAU,

- Vie associative et culturelle

Responsable : Mme Danièle PUBERT

Membres : M. Alain DESTREGUIL, Mme Emilie MORINAUD, Mme Séverine FEYZEAU, Mme Gaëlle POMMÉ-CASSIEROU

- Environnement :

Responsable : M. Olivier DOUHAUD

Membres : M. Alain DESTREGUIL, Mme Céline DANIAUD, M. Thomas ODABACHIAN,

- Commission Communication

Responsable : Mme Françoise DURAND

Membres : Mme Claire GAUBERT, Mme Séverine FEYZEAU, Mme Gaëlle POMMÉ-CASSIEROU, M. Thomas ODABACHIAN, M. Olivier DOUHAUD

- Commission Solidarité et Citoyenneté

Responsable Mme Gaëlle POMME-CASSIEROU

Membres : Mme Françoise DURAND, Mme Danièle PUBERT, Mme Claire GAUBERT, Mme Emilie MORINAUD, M. Philippe FRERY, M. Alain DESTREGUIL

- Commission Action sociale :

Responsable : Mme Françoise DURAND

Membres : Mme Danièle PUBERT, M. Alain DESTREGUIL, Mme Claire GAUBERT, Mme Séverine FEYZEAU

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Monsieur le maire explique que le point suivant prévu à l'ordre du jour, création des commissions communales ouvertes et désignation des membres, n'a plus lieu d'être car les commissions communales ne sont réglementairement pas ouvertes aux administrés.

9 - Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le maire explique qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que cette commission est composée, outre le maire, Président, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le Conseil municipal, le conseil procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offre.

Sont proclamés

- membres titulaires : M. Alain DESTREGUIL, Mme Françoise DURAND, M. Philippe FRERY

- membres suppléants : M. Thomas ODABACHIAN, M. Régis PLANET, M. Yann POUVREAU

Ont voté pour : 15	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

10 - Élection des membres de la commission de délégation de service public

Monsieur le maire explique qu'il convient également de constituer la commission de délégation de service public pour la durée du mandat.

Considérant que cette commission est composée, outre le maire, Président, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le Conseil municipal, le conseil procède à l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

Sont proclamés

- membres titulaires : M. Alain DESTREGUIL, Mme Françoise DURAND, M. Philippe FRERY
- membres suppléants : M. Thomas ODABACHIAN, M. Régis PLANET, M. Yann POUVREAU

Ont voté pour : 15 Abstention : 0 Ont voté contre : 0

11 - Proposition de membres pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire explique au Conseil municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal. Le conseil municipal doit proposer 24 administrés imposés à la taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises. Le directeur départemental des finances publiques retiendra 12 personnes, 6 titulaires et 6 suppléants.

Les 24 administrés retenus sont :

Mme Françoise PLANET, Elisabeth GUINE, Laëtitia BRUNETEAU, Frédérique ROBERT, Françoise CISTAC, Christine CAVAILLES, Marie-Agnès MOREAU, Marie-Claude ALLINAND, Sandrine NOSENZO, Anne NAVARRO, Delphine GROLAUD,
et MM Serge LABBÉ, René PAILLETTE, Michel DELAGE, Patrick FERRER, Jean-Pierre BRIZARD, Bernard COUTEAU, Michel AUDOUX, Thierry THIBAudeau, Johan BETIN, Bruno SOULET, Guillaume FOUCHIER, Laurent WAGNER, Aurélien ARNAUD.

12 - Création d'un emploi permanent d'agent de nettoyage des locaux communaux

Monsieur le maire explique que l'agent de nettoyage des locaux communaux actuellement en poste au grade d'adjoint technique à 9/35ème bénéficiera dans l'année d'un avancement au grade d'adjoint technique principal 2ème classe. Il est donc nécessaire dans un premier temps de créer un poste au nouveau grade pour pouvoir procéder à sa nomination. Dans un second temps le poste de son ancien grade sera proposé à la suppression.

Le Conseil municipal approuve la proposition.

Ont voté pour : 15 Abstention : 0 Ont voté contre : 0

13 - Création d'un emploi permanent d'agent polyvalent des services techniques

Monsieur le maire explique que de la même manière un agent des services techniques en poste au grade d'adjoint technique à 35/35ème bénéficiera également dans l'année d'un avancement au grade d'adjoint technique principal 2ème classe. Il est donc nécessaire de créer un poste à ce nouveau grade pour pouvoir procéder à sa nomination.

Le Conseil municipal approuve la proposition.

Ont voté pour : 15 Abstention : 0 Ont voté contre : 0

14 - Questions diverses

- Monsieur le maire rappelle au conseil la tenue de l'événement « Ville à Joie » prévu le 17 avril sur la

commune.

Mme PUBERT décrit l'organisation qui sera mise en place et les besoins éventuels en matériel et en personnel.

- Monsieur le maire donne la parole à M. DOUHAUD pour une présentation de la visite de la vallée de Rochefollet prévue le 18 avril.

Cet évènement s'inscrit dans la seconde édition des Semaines de l'arbre et du paysage portée par le Département de la Charente Maritime.

- Monsieur le maire informe d'une prochaine réunion avec la SEMIS concernant la préparation du permis d'aménager pour le secteur des Grands Champs.

Les études avancent conformément au calendrier prévisionnel et les éléments nécessaires au dépôt du dossier sont en cours de finalisation.

- Monsieur le maire informe le conseil de la tenue prochaine d'une réunion avec le CAUE concernant l'aménagement du terrain des Guilloteaux.

Cette rencontre permettra de bénéficier d'un accompagnement technique et architectural pour la définition du projet.

- Monsieur le maire rappelle l'organisation d'un chantier participatif le samedi 11 avril, destiné au nettoyage d'un terrain suite aux inondations.

M. DESTREGUIL indique que les habitants sont invités à se mobiliser pour cette action collective visant à remettre en état le site.

15 - Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives

- Le maire donne les informations sur le premier conseil communautaire qui se tiendra le 10 avril et dont l'ordre du jour est consacré à l'élection du nouveau président et de l'exécutif

Le Maire clôt les débats et lève la séance à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Alain DESTREGUIL

A blue ink signature of Alain DESTREGUIL, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more defined signature.

Le maire,
Jean-Luc MARCHAIS

A black ink signature of Jean-Luc MARCHAIS, featuring a stylized, angular initial 'J' followed by a series of connected, somewhat horizontal strokes.